



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 19 octobre 2020 à 17h30

- Décide de suspendre le paiement des factures du STI relatives aux traitements des dossiers d'adjonction de panneaux photovoltaïques, notre autorité agissant sur conseils du STI et ayant été déboutée par la CDAP ;
- Décide de participer à l'assemblée générale du STI le 29 octobre 2020 ;
- Décide d'acquérir une nouvelle chaise de bureau pour le personnel communal ;
- Décide de participer à l'assemblée générale de La Forestière ;
- Décide d'effectuer, à sa charge, le raccordement des EC & EU des nouvelles constructions du chemin de la Fin d'Enhaut ;
- Décide d'autoriser la fouille sur les tronçons ch. de Raulan, rte de Burtigny et rue de l'Ancienne Scierie en vue de l'extension du chauffage à distance ;
- Décide de reconduire son soutien au FC Genolier-Begnins ;
- Décide de reconduire son soutien à l'Association Etoile de la Dôle ;
- Décide de participer à l'assemblée générale de l'AGFORS le 5 novembre 2020 ;
- Décide de signer le contrat de maintenance avec la Romande Energie, s'agissant de l'éclairage public ;
- Décide d'approuver l'avant-projet sur parcelle N°752, ch. de la Croix 15, d'adjonction d'un logement ;
- Décide de mandater un électricien suite au dégât dû à la foudre sur la chambre de la Bataille.

La Municipalité